

BOY-DIFFUSION
LA BEAUTE PROFESSIONNELLE

Découvrez www.mybeautytraining.com
votre nouveau partenaire formation dédié à la beauté
ETABLISSEMENT MONTAUBAN
420 Avenue André Jougne
BOY DIFFUSION
82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 22 00 28 Fax
email montauban@boy-diffusion.fr
Siret 39971637200061

Livré à :
L'AUTHENTIQUE COIFFURE
COLON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERGNE
46090 ARCAMBAL

Votre Solution Coiffure & Esthétique
Société à responsabilité limitée
BOY DIFFUSION SAS
SAS au capital de 2 000 000 €
RCS MONTAUBAN 399 716 372
N° TVA : FR14 399 716 372

L'AUTHENTIQUE COIFFURE
COLON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERGNE
46090 ARCAMBAL

Echéance le 30/11/2025 Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois
Transporteur : Page 1/1

Facture

Table with 10 columns: Date, Numéro pièce, Client, Votre référence, Commercial, R42, Références, Désignation, Quantité, Prix brut, Remise, Prix net, Montant HT, TVA. Includes a recapitulatif section and a summary row at the bottom.

Clause de réserve de propriété
La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité
du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne
constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de
non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du
destinataire.
Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code de commerce, tout retard de paiement entrainera des pénalités de
retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.
Tout retard de paiement entraine de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une
indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur
justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre
code client en référence
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : 80,78EUR au plus tard le 30/11/25
Client : CB042654 Facture : 1400798 du 03/10/2025
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE